

## **JUDO CLUB CHAUMONT**

Dojo Gilly Monniot

Rue des marronniers

52000 Chaumont

Tel : 03 25 32 12 80 (aux heures de cours)

Tel : 06 81 34 79 07 (Christophe Vagnerre)

Tel : 06 86 14 15 34 (Dimitri Jordil)

Tel : 07 86 75 18 81 (Christophe Buffet)

Tel : 06 75 88 96 58 (Huseyin Turker)



[www.judo-club-chaumont.fr](http://www.judo-club-chaumont.fr)

<https://www.facebook.com/jcchaumont>

Chers licenciés, chers parents,

Pour cette saison 2025-2026, les cours du JUDO CLUB CHAUMONT cesseront à l'issue de la séance :

- du **mercredi 23 juin 2026** pour les jeunes de l'école de judo nés en 2016-2017
- du **samedi 26 juin 2026** pour les jeunes de l'école de judo nés en 2018-2019-20  
(Deux séances Parents-Enfants à 09h30 puis à 11h15 suivies chacune d'un moment convivial)
- du **vendredi 26 juin 2026** pour les benjamins, minimes, cadets, juniors et adultes  
(séance unique à 18h30 suivie d'un apéro collaboratif de fin d'année)

Durant l'été, un rendez-vous Judo sera assuré chaque mardi à 19h00 pour les licenciés nés en 2013 et avant, ainsi qu'un rendez-vous Taïso chaque jeudi à 19h00.

Pour la saison 2026-2027, le JUDO CLUB CHAUMONT reprendra ses activités aux dates suivantes :

- le **mardi 08/09** à 18h00 pour les benjamins & minimes 1 (nés en 2014-2015-2016)
- le **mardi 08/09** à 19h30 pour les minimes 2, cadets, juniors et adultes (nés en 2013 et avant)
- le **mercredi 09/09** à 18h00 pour l'école de judo (nés en 2017-2018)
- le **jeudi 09/09** à 19h00 pour le créneau **JUDO & SANTÉ** avec la pratique du Taïso
- le **samedi 19/09** à 10h ou 11h15 pour l'école de judo (nés en 2019-2020-2021)

Les inscriptions ou réinscriptions se feront :

- lors du forum des associations le samedi 05/09
- le samedi 12/09 de 10h00 à 12h00 au dojo pour l'école de judo
- lors du premier cours, le cas échéant

Tous les cours sont dirigés par des enseignants diplômés d'état

### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Lors de la réinscription ou de la première inscription, il est nécessaire de fournir le dossier suivant **complet** :

- la fiche d'inscription dûment complétée
- le règlement **complet** de la cotisation à l'ordre du JUDO CLUB CHAUMONT
- un certificat médical **OBLIGATOIRE** (à présenter sur papier libre OU sur le passeport sportif) **lors de la première année** (cachet du médecin obligatoire avec la mention « non contre-indication à la compétition ») OU l'attestation signée du responsable.

### TARIFS ET COTISATIONS 2026-2027 :

Les tarifs comprennent la licence fédérale, l'assurance et les déplacements durant l'année.

Enfants nés en 2021	<b>135 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2019-2020	<b>145 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2017-2018	<b>155 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale
Enfants nés en 2014-2015-2016	<b>165 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale
Enfants ou adultes nés en 2013 et avant	<b>175 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale
Adultes « Sport & Santé »	<b>165 €</b> dont 46 € pour la licence fédérale

### NB :

- Des facilités de paiement peuvent être accordées **après accord avec les dirigeants du club**
- Le 3<sup>ème</sup> inscrit d'une même famille ne paye que le prix de la licence-assurance, c'est-à-dire **46 €**, sur La cotisation la moins chère.
- Les familles habitant Chaumont-Brottes peuvent bénéficier du chèque sport d'un montant de **30 €** :  
pour l'obtenir, il suffit de se présenter au stand de l'OMS lors du forum des associations ou de se rendre au C'Sam muni du livret de famille et d'une attestation de domicile.

**Si lors de l'inscription vous n'en êtes pas encore en possession, un chèque de 30€ vous sera demandé et restitué dès que vous nous aurez remis le chèque sport.**

Stéphane MONDON  
Président du JUDO CLUB CHAUMONT

